

VILLE DE CARLETON-SUR-MER

AVIS PUBLIC

(Concernant le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Carleton-sur-Mer)

Avis est, par les présentes, donné que le rôle triennal d'évaluation de la Ville de Carleton-sur-Mer sera, en 2008, en vigueur pour son troisième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- ❖ Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;
- ❖ Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
Ville de Carleton-sur-Mer
629, boul. Perron Carleton (Québec) G0C 1J0
- ❖ Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- ❖ Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement #02-97 de la M.R.C. d'Avignon et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Carleton-sur-Mer, ce 17^{ième} jour du mois de septembre de l'an 2007.

André Allard, Directeur général et Greffier

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES CONCERNÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUIVANT :

- Règlement numéro 2007-132 modifiant le règlement de zonage numéro 2007-99 afin de permettre les usages commerciaux et industriels à l'intérieur de la zone MI-2

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné directeur général et greffier de la municipalité de Carleton-sur-Mer :

QUE le conseil, lors de l'assemblée régulière tenue le 1^{er} octobre 2007, a adopté le projet de règlement identifié ci-haut;

QUE la modification du règlement de zonage vise en particulier la zone MI-2 du territoire de Saint-Omer;

QU' une illustration de la zone concernée peut être consultée au bureau de la municipalité;

QUE le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné au 629, boulevard Perron à Carleton, aux heures régulières de bureau;

QU' une consultation publique sur ce projet de règlement aura lieu à l'hôtel de Ville de Carleton-sur-Mer, lors de l'assemblée du conseil le 5 novembre prochain à 20 h, au cours de laquelle sera expliqué le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette assemblée.

Donné à Carleton-sur-Mer, ce 2^{ième} jour du mois d'octobre de l'an 2007.

André Allard, Directeur général et Greffier

AVIS PUBLIC

Avis est, par les présentes, donné que le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer, lors de la séance régulière tenue le 4 septembre 2007, a adopté le règlement #2007-130 concernant le tir à partir des chemins publics.

Ledit règlement est actuellement déposé au bureau de la municipalité ou toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'affaires.

Ledit règlement #2007-130 entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Carleton-sur-Mer, ce 5^{ième} jour du mois de septembre de l'an 2007.

André Allard, Directeur général et Greffier

L'ÉDITION 2007 DU SYMPOSIUM EN ARTS VISUELS L'ART SALIN UN SUCCÈS SUR TOUS LES PLANS !

La corporation de gestion et de mise en valeur du mont Saint-Joseph, qui parraine l'événement depuis sa création en 2006, peut dire : mission accomplie. Non seulement, la population de Carleton-sur-Mer a accueilli plus que favorablement ce nouvel événement, elle se l'est appropriée. En effet, plus de mille personnes ont visité la Salle Charles-Dugas et les différents lieux extérieurs où les vingt artistes professionnels en arts visuels exposaient leurs oeuvres, rencontraient les visiteurs et créaient, en direct, des tableaux inspirés des beautés de nos paysages. C'est une augmentation de plus de 30 % par rapport à la première édition. Plus d'une douzaine d'oeuvres originales y ont d'ailleurs été acquises et se retrouveront dans les foyers de la Baie-des-Chaleurs. Parmi les beaux succès, notons la présence de 75 jeunes qui ont suivi les ateliers ou participé à l'exposition et au vernissage de leurs œuvres, organisés dans le cadre du volet jeunesse de l'Art Salin. Les artistes amateurs et semi-professionnels locaux ont aussi connu leur moment de gloire en démontrant leur savoir-faire lors de l'activité *Les artistes du dimanche* qui avait lieu à l'Oratoire Notre-Dame-du-mont-Saint-Joseph.

Tout ceci a été rendu possible grâce à la participation du public, mais aussi grâce à l'implication bénévole de près de quarante personnes dans une ou l'autre des activités organisées dans le cadre du Symposium. Un grand merci aussi aux organismes et aux commerçants locaux qui ont apporté leur contribution financière à la réalisation de l'événement. Devant ces résultats, le comité organisateur ne peut que vous dire : merci et à l'an prochain pour une nouvelle édition de l'Art Salin.

CENTRE D'ARTISTES VASTE ET VAGUE PRÉSENTE...

◆ *Visages de la Gaspésie* de l'artiste Yves Gonthier de Maria

Le Centre d'artistes Vaste et Vague est heureux de présenter dans le cadre du 7^e festival La Virée, à la Salle Desjardins du Quai des arts, **du 5 au 7 octobre**, l'exposition, *Visages de la Gaspésie* de l'artiste Yves Gonthier de Maria.

L'exposition *Visages de la Gaspésie* présentée dans le cadre du 7^e festival *La Virée* au Centre d'artistes Vaste et Vague les 5, 6 et 7 octobre 2007, est un portrait grandeur nature de la Gaspésie d'aujourd'hui. Elle se compose de trois grandes toiles réalisées par l'artiste multidisciplinaire de Maria, Yves Gonthier. Sur la première, mesurant 7 pieds par 46 pieds (2.13 x 14 mètres), sont peints des portraits grandeur nature de 23 Gaspésiens et Gaspésiennes. La longueur impressionnante de l'œuvre symbolise le parcours du littoral de la péninsule. Sur les deux autres peintures, qui mesurent chacune 7 pieds par 14 pieds, sont représentées les silhouettes de taille réelle d'étudiants et d'étudiantes de la polyvalente de Sainte-Anne-des-Monts et du cégep de la Gaspésie, campus de Gaspé.

◆ *Vague-forme* de l'artiste Lynda Baril

Le Centre d'artistes Vaste et Vague présente, *Vague-forme*, une résidence-crédation du **10 au 26 octobre**. Une résidence in situ en collaboration avec le public. Bienvenue à tous!

Du 26 octobre au 10 novembre exposition *Vague-forme* – Vernissage en présence de l'artiste, vendredi 26 octobre à 17 h

Le travail de Lynda Baril comporte de multiples facettes, dont une production personnelle, un engagement envers la communauté et une tendance au travail collectif. La rencontre se situe au cœur de sa pratique et demeure partie prenante de sa démarche. Les œuvres se composent d'installations dans lesquelles chacun est interpellé de manière différente et personnelle. Ces installations sont aussi sources de rencontres afférentes qui composent son parcours artistique.

Au départ les sujets sont traités comme des sculptures, mais c'est l'installation qui tient la horde, l'organise et lui confère un sens dans l'espace. L'espace occupe d'ailleurs une place essentielle dans le traitement et la mise en forme de l'œuvre, selon une esthétique poétique propre à la démarche de l'artiste. L'objet d'art s'articule autour de la thématique de la reconnaissance aux autres, à soi, à un lieu commun. Lynda Baril travaille dans la mouvance et la résonance d'un art vivant.

NOUVELLES DU GOLF

La saison 2007 achève. En effet, le club de Golf fermera ses portes le lundi 8 octobre prochain après une saison de transition et d'ajustement. Veuillez noter qu'il sera toujours possible de jouer des rondes de golf. Les drapeaux resteront en place pour encore quelques semaines. Au niveau des résultats, nous en sommes à comptabiliser les chiffres des opérations, mais nous savons déjà que les nombreux réaménagements faits, et ceux en cours présentement, ont et auront dans l'avenir un impact majeur sur l'offre de service du club de Golf. Déjà, nous en sommes à la préparation de la saison 2008 et des annonces pourraient être faites à court terme. Malgré certains ajustements qui ont été nécessaires, il est raisonnable de croire que l'avenir du club de golf de Carleton sera brillant et que l'ensemble de la population (contribuables et membres) y trouvera son compte. Je profite de l'occasion pour remercier les 2 opérateurs (Golf-Mer et Coop. Trag-Café) et leurs employés pour le travail effectué cette année et souhaiter à toute la clientèle une agréable période hivernale.

Serge Gallant, Directeur du Golf